



Journées européennes de la mobilité

Strasbourg – 28 au 30 novembre 2018

Quelle place pour les services partagés dans l'offre urbaine de mobilité ?

Développement de l'usage du covoiturage sur le territoire transfrontalier de l'Arc Jurassien

Nicolas Mercat – Consultant Inddigo
Synthèse

Le territoire transfrontalier de l'Arc jurassien se situe à cheval entre la France et la Suisse, le long de la frontière bordant les départements du Territoire de Belfort, du Doubs et du Jura.

Le projet de développement du covoiturage s'organise autour des réalités suivantes :

	France	Suisse
Nombre de partenaires	6	9
Nombre d'habitants	208 000	372 000
Nombre d'emplois	69 000	205 000
Nombre d'entreprises engagées	17	121
Nombre de collaborateurs	2 200	32 200

Le nombre d'emplois frontaliers est quant à lui estimé à 43 000, en augmentation constante. Le projet est parti du constat que 96 % d'entre eux circulaient en voiture et le plus souvent seuls, congestionnant ainsi le réseau routier local. Un changement des comportements s'est donc révélé nécessaire.

Le projet de covoiturage a été lancé en 2011 et s'est développé dans un cadre partenarial associant tout d'abord les collectivités locales, suivies par mais surtout les entreprises. Il a nécessité un lourd travail d'animation tant aux frontières que dans les communes et principalement dans les entreprises concernées. En outre, un site Internet a été créé (<http://covoiturage-arcjurassien.com/>).

Le dispositif - qui a coûté 2,8 millions d'euros depuis sa création, soit une somme modique au vu de la population impactée - repose sur :

- Un travail très important de mobilisation des entreprises de plus de 100 salariés avec la nomination de référents mobilités et de nombreuses animations auprès des salariés
- Une mise en relation humanisée (gestion de la relation client par une centrale téléphonique) ;
- La mise en place de 75 aires de covoiturage ;
- La conception et la mise à disposition d'outils numériques ;
- Une évaluation triennale des impacts.

Au terme de six années de fonctionnement, 25 % des travailleurs frontaliers français sont devenus

covoitureurs, 20% de façon quasi quotidienne, contre une moyenne de 4 % observée en ~~France~~France et 10% en début de projet dans le secteur d'étude, soit un doublement de la pratique. Par ailleurs, 3 500 covoitureurs ont ainsi été gagnés depuis le lancement du dispositif, qui génère une économie annuelle de 7,5 millions d'euros de coûts de déplacements pour les ménages.

En outre, l'acquisition d'un nouveau covoitureur dans le dispositif coûte 350 euros à la collectivité puis 20 euros par an pour maintenir la dynamique, contre 3 000 euros par an et par personne pour un transport en ~~car ou en bus~~navette d'entreprise. De plus, un covoitureur régulier économise annuellement 2 300 euros.

Au final, il apparaît que le projet de covoiturage a été favorisé par différents facteurs :

- Un contexte industriel à horaires décalés, mais fixes ;
- Des distances domicile-travail longues (32 kilomètres par trajet en moyenne) ;
- De fortes contraintes de stationnement en Suisse ;
- Peu d'alternatives à l'autosolisme ;
- Un contexte de montagne concentrant les flux sur les cols et dans les vallées ;
- Une efficacité plus importante des campagnes en début d'hiver.

Les facteurs de succès résident dans :

- La mobilisation des entreprises et la motivation du référent ;
- L'appui des associations de développement économique ;
- L'importance des animations de terrain ;
- L'intérêt du challenge pour motiver et toucher de nouveaux covoitureurs ;
- Le point clé du bouche-à-oreille au travail, dans la famille et dans l'entourage.

Cela étant, il convient de porter attention au tassement du taux moyen de covoiturage lié à l'évolution du ~~tissu économique, qui voit se développer~~dispositif vers des activités moins favorables à ce mode de déplacement. En outre, le taux moyen de remplissage des véhicules s'oriente à la baisse et la pratique du covoiturage se révèle plus faible parmi les jeunes générations. Enfin, le fait que 11 % des covoitureurs aient abandonné leur pratique incite à reprendre les animations.

Echanges avec la salle

La salle : Par qui la plate-forme de covoiturage est-elle gérée ?

Nicolas Mercat : Le *back-office* repose sur un outil du marché et le *front-office* est assuré par la centrale téléphonique implantée à Genève.

La salle : Par qui le programme est-il financé ?

Nicolas Mercat : Les charges sont supportées pour moitié par les différents partenaires et pour moitié par des fonds Interreg.

La salle : Quelle sera la suite du projet ?

Nicolas Mercat : Il reposera sur moins d'ambition technologique et davantage d'animation.

Synthèse produite sur la base de la retranscription des journées réalisée par la société Ubiquis